

Vous recevez cette 1ère lettre d'information sur l'inventaire continu des ZNIEFF en Auvergne - Rhône-Alpes car vous faites partie des acteurs de la préservation de la nature de la région. Vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur le lien en bas de page, ou faire suivre cette lettre d'information et permettre à d'autres personnes de s'y inscrire en suivant [le lien ici](#).

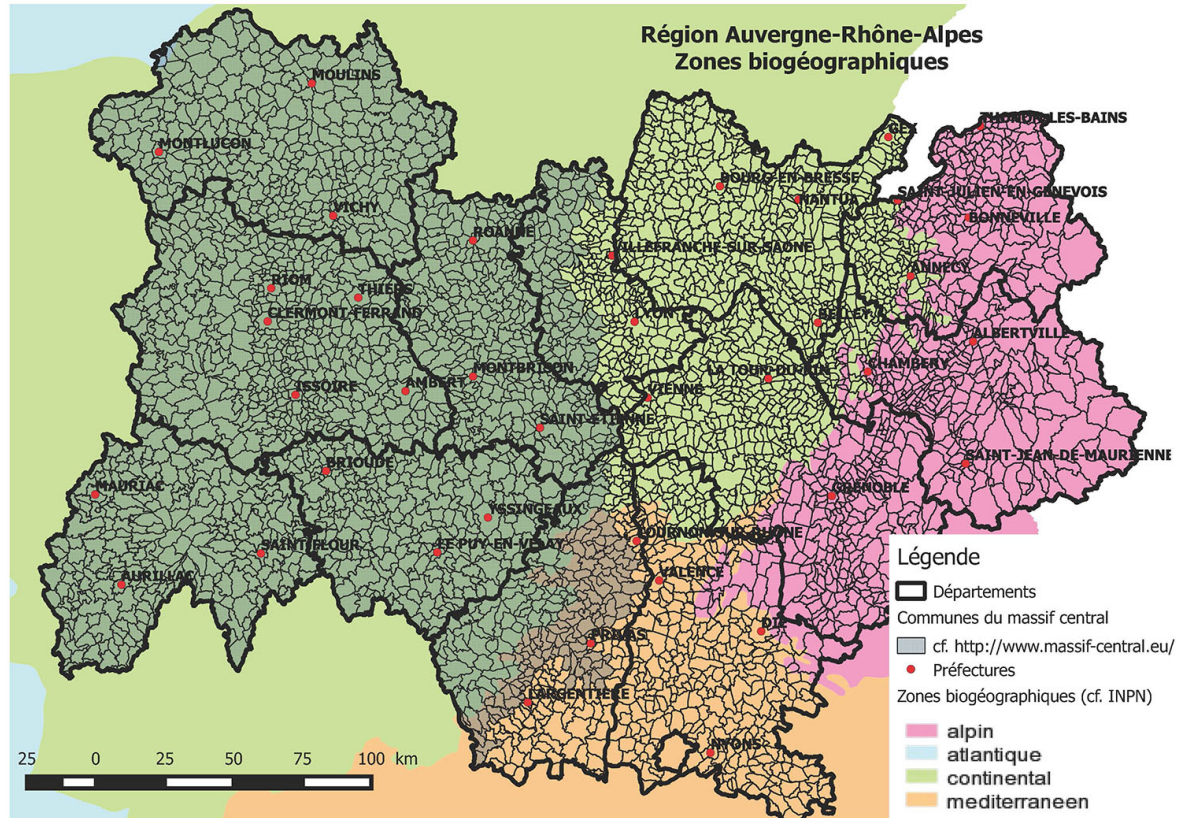


Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), outil de connaissance des territoires et d'alerte pour les porteurs de projets d'aménagement, sont en cours d'actualisation !

Le programme de modernisation nationale se présente aujourd'hui **sous la forme d'un inventaire continu** pour bénéficier de données actualisées plus régulièrement. Une borne d'actualité des données est fixée à 12 ans à partir de 2013 : cela a comme conséquence que d'ici 2025 au moins 30% des données d'une ZNIEFF doivent être postérieures à 2001 pour celle-ci soit validée. Des inventaires complémentaires sont donc nécessaires pour mettre à jour les données.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la DREAL a confié l'animation de cet inventaire continu sur la faune au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne pour la période 2017-2021, avec l'appui des autres CEN de la région (*l'inventaire continu sur la flore est géré par les Conservatoires botaniques nationaux*). Sur la base des listes d'espèces déterminantes révisées et validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), des compléments d'inventaire sont lancés sur les ZNIEFF ne bénéficiant pas de données postérieures à 2001.

L'acquisition des connaissances est organisée par zones biogéographiques (*continentale Massif Central et plaine rhodanienne, méditerranéenne, alpine*) **et par groupes d'espèces**. Les premiers inventaires ont débuté en 2018 sur la zone continentale.

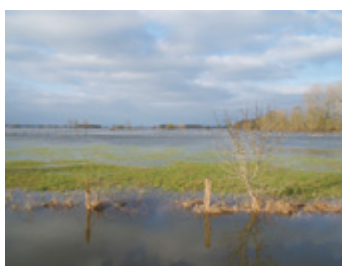


ZONE BIOGEOGRAPHIQUE CONTINENTALE MASSIF CENTRAL

- Les listes d'espèces déterminantes révisées sur les mammifères (*hors chiroptères*) et les chiroptères ont été **validées par le CSRPN en séance du 18 mai 2017**.
- Les compléments d'inventaire ont été confiés pour les mammifères (*hors chiroptères*) au **Groupe Mammalogique d'Auvergne** et pour les chiroptères à **Chauve-Souris Auvergne**. Ils se dérouleront principalement en 2019 et 2020.

NOMBRE DE ZNIEFF À INVENTORIER

	Auvergne	Rhône-Alpes	Total
Chiroptères	48	9	57
Mammifères	69	7	76



ZONE BIOGEOGRAPHIQUE CONTINENTALE PLAINE RHODANIENNE

La révision des listes d'espèces déterminantes est en cours.

Concernant les odonates, la DREAL a confié les



ZONE BIOGEOGRAPHIQUE MEDITERRANEENNE

La révision des listes d'espèces déterminantes est en cours.



ZONE BIOGEOGRAPHIQUE ALPINE

La révision des listes d'espèces déterminantes est en cours.

compléments d'inventaires à la
LPO Coordination Rhône-
Alpes. Ils se déroulent en 2018
et 2019. 61 ZNIEFF sont
concernées.



SUIVI DE L'INVENTAIRE CONTINU

Pour connaître les ZNIEFF inventoriées, consultez [la carte en ligne](#).

Si vous avez des données, n'hésitez pas à nous les faire remonter !

Qu'est-ce qu'une ZNIEFF?

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont **des secteurs remarquables pour les espèces et les habitats qu'ils abritent** (*appelés espèces ou habitats « déterminants »*), dont l'inventaire a été lancé en 1982 par le Ministère de l'environnement.

Les ZNIEFF ne sont pas un outil réglementaire : ces zonages contribuent à la connaissance environnementale sur le territoire et sont aussi un outil d'alerte pour les porteurs de projets d'aménagement. Il existe deux catégories de ZNIEFF :

- **Les ZNIEFF de type I** concernent des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique, présentant des caractéristiques écologiques homogènes et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat remarquable ou rare (déterminant).
- **Les ZNIEFF de type II** sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes. Ils sont constitués d'une combinaison de secteurs présentant des caractéristiques écologiques homogènes, liés entre eux par leur rôle fonctionnel et une certaine cohérence paysagère. Ces ZNIEFF de type II sont donc souvent de plus grande surface que les ZNIEFF de type I.



Contact :

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Julie Bodin, chargée de mission

Tél : 04 73 63 18 27

Courriel : julie.bodin@cen-auvergne.fr

Suivez les actualités ZNIEFF

sur www.cen-auvergne.fr

